

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 3 - Vendredi 25 janvier 2013



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MACARONS PARCAGE 2013

Dès le 1^{er} février 2013, les macarons 2012 pour le parcage ne seront plus valables. Pensez à vous procurer les nouveaux. Des contrôles seront effectués.

Police administrative

Avis de construction

Requérant : M. Paul Loichot, rue de la Gare 6, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Widmer + Ruprecht AG, Hubelweg 3, 2503 Bienne.

Propriétaire foncier : PPE Gare 6 représentée par Me Max-Olivier Nicolet.

Projet : Remplacement des fenêtres existantes par de nouvelles fenêtres en bois en façades sud, ouest et est au 1^{er} étage, à la rue de la Gare 6, sur la parcelle 144, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plan déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 25 janvier 2013 au 25 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 25 janvier 2013
Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant : M. Jean-Luc Thuliez, rue du Jolimont 48, 2525 Le Landeron.

Auteur du projet : SCHWAB SYSTEM, John Schwab SA, Milieu du Village 4, 2515 Prêles.

Projet : Transformation d'une fenêtre en porte en façade nord et démolition d'une partie du contre-cœur existant au rez-de-chaussée, Chemin de St-Joux 16b, sur la parcelle no 1767, ban de La Neuveville.

Zone : Zone d'habitation et d'artisanat HA3.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 25 janvier 2013 au 25 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 25 janvier 2013
Services techniques de La Neuveville

Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel

SOUPER DE NOËL DES PERSONNES SEULES

Lundi 24 décembre 2012

C'est avec beaucoup de reconnaissance que l'Exécutif communal remercie tous les bénévoles et les commerçants suivants :

Boissons Girard, Le Landeron
Boucherie Junod, La Neuveville
Boulangerie Schuppli, La Neuveville
Coop, La Neuveville
Cour de Berne, La Neuveville
de Amorim Manuel
Denner, La Neuveville
Domaine de la ville de Berne, La Neuveville
Lion's Club, La Neuveville
Migros, La Neuveville
Société de développement, La Neuveville

de leur générosité. Sans eux, cette jolie fête n'aurait pas pu avoir lieu.
Bon nombre de personnes ont été accueillies au son de l'accordéoniste Edgar-Charles et de sa compagne qui ont animé cette belle soirée.

Merci à tous !

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Le maire
Roland Matti

Avis de construction

Requérante et auteur du projet : Mme Cindy Colaizy Amoroso, Chemin de la Chanez 12, 2088 Cressier.

Projet : Déplacement de la chaudière et de la citerne dans un nouveau local technique, remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en bois munies de croisillons extérieurs et rénovation complète de la façade, à la route du Château 20, sur la parcelle no 201, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimension : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 18 janvier 2013 au 18 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 18 janvier 2013
Services techniques de La Neuveville

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants :

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner** 33 au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

COURS DE CUISINE 2013

Sans gluten et sans produits laitiers

Vous êtes intolérant ou allergique ou souffrez de diverses pathologies, rien n'est perdu !

Venez découvrir de nouvelles recettes compatibles avec une alimentation sans gluten et produits laitiers au fil des ateliers pratiques, qui sont organisés les :

Samedi	26 janvier 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	16 mars 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	27 avril 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	8 juin 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	31 août 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	26 octobre 2013	de 14h15 à 17h15
Samedi	30 novembre 2013	de 14h15 à 17h15

Ces cours de cuisine auront lieu au : **Collège du District, Prés-Guëtins 17, 2520 La Neuveville**

Tarifs par atelier avec dégustation : CHF 70.-

Renseignements et inscriptions :

Téléphone 032 751 22 94 (Simone Löffel, animatrice)

E-mail : sim.lof@bluewin.ch

www.josephinelamprecht.ch

ou sur le site internet de La Neuveville : www.laneuveville.ch

SERVICE DE PIQUET

La Commune de La Neuveville met à disposition de ses habitants un service de piquet pour toutes les urgences qui concernent des dérangements ou des pannes qu'ils soient électriques, de télé-réseau (télévision ou internet) ou encore en relation avec des problèmes d'eau.

Ce service est disponible 24h sur 24, tous les jours de l'année.
En cas d'urgence, le n° est 032 752 10 99



STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

La Neuveville compte 110 habitants de plus

Au cours de l'année qui vient de s'achever, la population de La Neuveville a augmenté de 110 personnes pour atteindre **3732 habitants au 31 décembre 2012** contre 3622 habitants un an plus tôt. Nous avons enregistré 39 naissances et 30 décès.

Il est intéressant de relever que, parmi les 3732 habitants, 85 résident à Chavannes, 9 à Champfahy et 4 à La Neuve-Métairie.

Au niveau de l'état civil, les personnes mariées représentent 1615 habitants (43.28 %), les divorcées 325 (8.71 %), les veuves 242 (6.48 %), celles au bénéfice d'un partenariat enregistré 14 (0.38 %) et les célibataires 1536 (41.15 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 1924 représentantes (51.55 %), alors que l'on compte 1808 personnes de sexe masculin (48.45 %).

La population étrangère atteint le 17.71 % de la population. Elle se répartit en 47 nationalités et se compose de 459 ressortissants au bénéfice d'une autorisation d'établissement (C), 141 avec un permis de séjour (B), 24 autorisations de courte durée (L), 9 avec permis pour requérant d'asile (N), 3 avec permis pour étranger admis provisoirement (F), et 17 avec permis frontalier (G).

L'Italie (145), la France (143), le Portugal (140), l'Espagne (70) sont les nations les plus représentées. On trouve ensuite l'Allemagne (26), le Kosovo (11), la Roumanie (10), le Royaume-Uni (10), la Macédoine (8), l'Ukraine (7), les Etats-Unis (6), la Serbie (6), les Pays-Bas (5), la République dominicaine (5), Serbie et Monténégro (5), le Kenya (4), la Turquie (4), l'Algérie (3), la Biélorussie (3), le Canada (3), la Croatie (3), la République démocratique du Congo (3), le Maroc (3), la Russie (3), la Slovaquie (3). La Belgique, le Brésil, le Cameroun, le Danemark, l'Erythée, la Hongrie, l'Iran, le Sri Lanka la Thaïlande et la Tunisie ont deux représentants par pays. L'Angola, l'Autriche, la Chine, la Corée du Sud, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, l'Equateur, Madagascar, l'île Maurice, le Pérou, la Slovénie et la Suède, ferment la marche avec un seul représentant par nation.

Les Neuveilloises et les Neuveillois sont cependant plus nombreux lorsqu'on tient compte des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, des pensionnaires de Mon Repos, de Montagu et de Scout Malgré Tout (PTA/SMT) qui n'ont pas leurs papiers déposés à La Neuveville.

CONTROLE DES HABITANTS



LE CONSEIL GENERAL est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs mercredi 6 février 2013 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se présente donc comme suit :

1. Ouverture de la séance et souhaits de bienvenue par M. R. Matti, maire
2. Appel
3. Désignation de deux scrutateurs provisoires
4. Nomination du président/de la présidente du Conseil général pour 2013
5. Nomination des membres du bureau du Conseil général pour 2013
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012 (par les anciens membres du Conseil général)
7. Nomination des membres de la commission de l'économie et des finances
8. Nomination des membres de la commission de l'équipement
9. Nomination des membres de la commission de la gestion du territoire
10. Nomination des membres de la commission de l'instruction et de la jeunesse
11. Nomination des membres de la commission des loisirs
12. Nomination des membres de la commission de la sécurité
13. Communications

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES

Le Règlement d'organisation, le Règlement du Conseil général et le Règlement des commissions permanentes sont consultables sur le site Internet de la Municipalité de La Neuveville : <http://www.laneuveville.ch/fr/admin/reglements/>.



Communes

de Nods, Diesse, Lamboing, Prêles

ÉPANDAGE D'ENGRAIS DE FERME

L'épandage d'engrais est autorisé uniquement lorsque celui-ci peut être absorbé par les plantes et ne présente aucun danger pour les eaux.

Chaque exploitation agricole doit disposer d'une capacité de stockage suffisante (qu'elle soit la propriété de l'exploitant ou bien louée) afin que les engrais de ferme puissent être utilisés dans les règles, c'est-à-dire seulement pendant la période de végétation et lorsque les conditions météorologiques ou l'état du sol le permettent.

Il appartient aux agriculteurs de décider si l'épandage est possible ou non.

Aucune autorisation de la commune ni des autorités cantonales n'est délivrée pour réaliser cette opération en dehors de la période de végétation.

En cas de situation critique, que la capacité de stockage est sur le point d'atteindre ses limites, l'exploitant est tenu d'informer l'autorité communale, afin de trouver une solution de stockage intermédiaire:

Diesse : Frédéric Racine	032 315 26 43	Nods : Daniel Balmer	079 701 55 03
Lamboing : Anita Hirschi	079 658 69 19	Prêles : Pierre Gurtner	079 632 19 32

Les infractions se rapportant à l'environnement sont poursuivies d'office et donc tout épandage "sauvage" fera l'objet d'un rapport de dénonciation.

D'avance nous vous remercions de prendre en considération ce qui précède.

Les conseils communaux

**Commune de Nods**

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS 2^e SEMESTRE 2012

Permis	Nom	Prénom	Rue	Bât. No.	RF no.	Nature de la construction	Octroi
529	Cianfrani/Metzger	Christophe/Christina	Chemin de Près Vaillons	4	362	Pose de deux velux sur le pan ouest	10.07.12
527	Robin Petermann	Christophe/Sylvie	Impasse du Carron	4	2565	Construction véranda non chauffée	17.07.12
532	Rollier	Georges-André et Véronique	Route de Diesse	12	1	Pose paroi pare-vue et aménag. Place de jeux	07.08.12
530	Conrad	Jules-Fernand	Chemin des Tschêtres	7	3218	Amortisseur bruit devant séchoir	22.08.12
536	Baumgartner	Henri	Route de Chasseral	113	2255	Goudronnage place de parc	17.09.12
531	Stauffer	Emmanuel et Sarah	Chemin des Auges	11	240	Transformation et rénovation maison	17.09.12
534	Schaffter	Jérôme	Impasse des Jonquilles	7	2289	Transformation et pose panneaux solaires	30.10.12
535	Bogli	Stephan et Caroline	Ch. Des Gentianes	8	1341	Agrandissement et couverture parking	30.10.12
538	Cornille et Vercoutere	Arnaud et Pauline	Impasse des Lutins	18	2550	Construction d'un couvert à voitures	13.11.12
533	Lehnerr	Claude	Impasse du Carron	8	2264	Construction d'un couvert à voitures	27.11.12

FÉLICITATIONS

à Madame Viviane Sunier, administratrice communale,
pour son brillant succès aux examens

Après deux années de formation, Madame Viviane Sunier a passé avec succès tous les examens du Diplôme de cadre en administration communale.

C'est avec plaisir et satisfaction que nous lui adressons nos vives félicitations.

Conseil communal

COMMANDE DE BOIS DE FEU 2013

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande au moyen du coupon ci-dessous ou par mail à jubinjm@bluewin.ch.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Jean-Michel Jubin, garde-forestier, tél. 079 658 06 42.

Coupon de commande de bois de feu sur chemin forestier :

Prix valables pour 2013 :

..... stère quartelage hêtre à Fr. 80.00 / stère

..... bois de feu feuillu long 3-6 m à Fr. 45.00 / m³

Nom, prénom :

Tél. :

Nous vous prions de remettre ce coupon au bureau communal jusqu'au
28 février 2013.

Bois de feu sec, dépôt au hangar :

..... Quartelage hêtre 33 cm, en sac à Fr. 5.00 / 30 kg

..... Dépôt à Fr. 2.00 par sac

..... Quartelage hêtre 33 cm stère à Fr. 160.00 stère

ADMINISTRATION COMMUNALE

**BIENVENUE A NODS
La troupe de Théâtre Nod'Stress**

Halle de gymnastique
1^{ère} représentation vendredi 25 janvier 2013 à 20h00
Samedi 26 janvier et vendredi 1^{er} février 2013 à 20h00

REPRESENTATIONS THEATRALES

« Les délices du hasard »

Comédie en 2 actes de Christian Rossignol

Distribution :

Sylvain Marti	dans le rôle de	Jean-Claude
Laurence Tartar Fouchier	dans le rôle de	Caroline
Gaby Pachère	dans le rôle de	Marguerite
Corinne Seiler Castek	dans le rôle de	Emmanuelle
Michaël Richard	dans le rôle de	Albert

Technique :

La Troupe Nod'Stress	mise en scène
Marino Musitelli	musique – bruitages
Francine Conrad	souffleur
A-Françoise Jeanneret	coiffure-maquillage
Philippé Castek	décor et technique

Entrée

Adultes Frs. 10.- vendredi // Frs. 15.- samedi
Gratuit pour tous les enfants vendredi
Frs. 5.- samedi (membres ou non)

Samedi dès 23h00

Bar – Cantine

**Se recommande la société de gymnastique de Nods
FSG NODS**

**Horaire de la déchetterie**

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis
des semaines paires, soit
les jours mentionnés ci-après:

JANVIER

Samedi 26

Lundi 28

FEVRIER

Lundi 4

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien
vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE

Jeudi 28 février 2013 à 20h00,
salle du complexe communal du Cheval Blanc

1. Elections communales
- Election de 2 conseillers communaux
2. Information Fusion
3. Divers

Nous rappelons que pour avoir le droit de vote en matière communale et pour être candidat(e), il faut être résident dans la commune depuis 3 mois avant la date de l'assemblée et avoir 18 ans révolus. Les personnes qui ne répondent pas à ce critère peuvent participer à l'assemblée, mais sans droit de vote.
Le Conseil communal

INFORMATION À LA POPULATION

Afin de pouvoir répondre à toutes questions, ou prendre note de vos suggestions, la Mairesse, Mme Monique Courbat, se tiendra à disposition des citoyennes et citoyens, à l'administration communale à partir du 4 février

Les mercredis de 16h00 à 17h00

Les personnes qui ne peuvent se libérer ces heures, peuvent s'adresser à Mme Courbat, no de mobile 076 296 67 63, afin de fixer un rendez-vous.

N'hésitez pas à vous faire entendre

Le Conseil communal

DATES DES RENCONTRES DES AINÉS POUR 2013

Date	Responsables	Invités	Activité
20 février	13.30 h	15.00 h	Loto
20 mars	13.30 h	15.00 h	Bricolage de Pâques
24 avril	13.30 h	15.00 h	A déterminer (év. Photos nature)
11 septembre	13.00 h	13.00 h	Course annuelle + souper
16 octobre	13.30 h	15.00 h	Jeux
20 novembre décembre	13.30 h	15.00 h	Bricolage de l'Avent Noël à Diesse

Chaque rencontre est suivie d'un repas. Ce dernier est préparé par les responsables et sera servi vers 17.00h.
Le souper du jour de la course sera, quant à lui, servi dans un restaurant du village.

FUSION A TROIS COMMUNES

Recherche d'un citoyen(ne) pour le comité de pilotage

Le citoyen de Lamboing ayant intégré le comité de pilotage a été nommé conseiller. Il représente ainsi la commune au comité de pilotage. La commune est à la recherche d'un nouveau citoyen intéressé par ce projet.

Si vous souhaitez intégrer ce comité de pilotage, pour représenter la commune mixte de Lamboing, vous voudrez bien vous annoncer par écrit à l'Administration communale, Route de Diesse 9, 2516 Lamboing ou par courriel à : commune_lamboing@bluewin.ch.

D'avance, le Conseil communal vous remercie de votre engagement pour la commune.

L'administration communale

DÉCLARATIONS D'IMPÔTS

Des CD rom pour remplir les déclarations d'impôts 2012 sont à disposition des intéressés à l'administration communale.

Lors de la remise de vos déclarations, les documents annexés ne doivent pas être agrafés. Merci.

Administration communale



Commune mixte de Diesse

www.diesse.ch
commune@diesse.ch

LE CONSEIL COMMUNAL EN 2013

Marie-Claude Schaller, maire

tél. 032 315 13 76 Administration, police, relations publiques, service des eaux, déchets, énergies renouvelables

Eric Brechbühl, vice maire

tél. 032 315 28 75 Ecoles, jeunesse, sports, loisirs et téléseu

Brigitte Dubois-dit-Bonclaude

tél. 3032 15 10 14 (079 382 52 15) Santé, oeuvres sociales, personnes âgées, cimetière, représentante de la commune auprès du syndicat d'épuration du Twannbach

Christophe Jeanneret

tél. 078 660 60 15 Constructions, aménagement du territoire, tourisme et culture

Anne-Lise Lecomte

tél. 079 684 61 62 Finances, travaux publics, chemins, éclairage public, eaux usées

Didier Lecomte

tél. 032 315 26 49 Protection civile, service de défense, affaires militaires, transports

Frédéric Racine

tél. 032 315 26 43 Bâtiments, forêts-haies et agriculture.

DÉNEIGEMENT

Le service de déneigement attire l'attention des propriétaires de véhicules stationnés en bordure de route, qu'il décline toute responsabilité en cas de dommages causés à ceux-ci.

Prière de placer une balise aux endroits où le chasse-neige pourrait percuter et endommager un bien-fonds.

RAPPEL

Le bureau communal est ouvert de la manière suivante :

Lundi	de 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00
Jeudi	de 16 h 00 à 18 h 00

ou sur rendez-vous (tél. 032 315 15 25)

Nous sommes également atteignables par E-mail dont l'adresse est la suivante :

Commune@diesse.ch

N'oubliez pas notre site internet, www.diesse.ch, sur lequel vous trouverez les informations générales de la commune ainsi que les publications dans la FOD de chaque semaine.

Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications,

Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Accès aux bennes
Ouverture les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00

Merci d'avance de votre collaboration

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements pointus, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

VENTE DE PHOTOS AÉRIENNES DU VILLAGE

Cet automne, la commune a fait réaliser quelques prises de vues aériennes de notre village.

Vous trouverez toutes les prises de vues sur notre site internet www.preles.ch dans la rubrique "Les dernières news "sous "Photos du village".

Il vous est possible d'en commander des tirages en format A4 (21x29.7 cm) au prix de CHF. 15.- la pce.

Vous pouvez passer votre commande par courriel à secretariat@preles.ch ou par téléphone au 032 315 16 40. Les photos sont ensuite à retirer au guichet contre paiement.

L'administration municipale



MUNICIPALITÉ DE PRÊLES

MISE AU CONCOURS

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche municipale « La Luciole », la municipalité de Prêles recherche pour le 1^{er} août 2013 et pour une durée déterminée d'une année

2 STAGIAIRES à 100%

Les offres avec documents usuels et photo sont à adresser à M. Daniel Hanser, chef du personnel, La Chaîne 2, 2515 Prêles, jusqu'au 28 février 2013. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 16 40.

PATINOIRE À LIGNIÈRES

C'est avec plaisir que le Conseil municipal vous informe que la commune de Prêles a participé financièrement à la mise en place d'une patinoire mobile de 225m2 avec buvette à Lignièrès pour cet hiver. Celle-ci sera ouverte du **11 janvier au 3 mars 2013** et se situera au terrain de football de Lignièrès. Pour les horaires ou toute autre information, visitez le site de la Société de Développement de Lignièrès: www.sdlignieres.sitew.com.

N'hésitez pas à profiter de cette attraction !

Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : Anne Christine et Thierry Kaltenrieder, Sur le Crêt 20, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Artigroup Sàrl, Grand-Rue 81, 2608 Courtelary

Lieu : Parcelle no 2647 de la commune de Prêles, Les Morels

Zone : H1

Projet : Construction d'une maison familiale avec réduit et couvert en annexe

Genre de construction : Façades: crépis jaune pour maison, bois réduit extérieur.

Toit : 2 pans et plat / 25° / Tuiles terre cuite brunes foncées

Dimensions : Selon plans déposés

Dérogation : A l'art. 30 RCC Hauteur entre l'arête supérieure du plancher du dernier étage et l'arête supérieure des chevrons (170 cm en lieu et place de 120 cm).

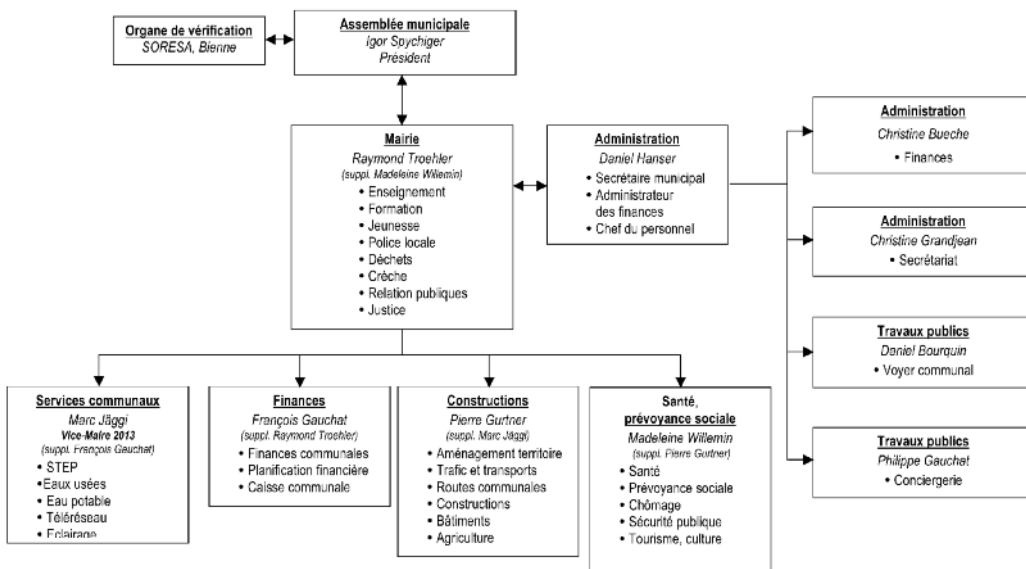
A l'art. 38 RCC Nombre d'étages habitables 2 et hauteur du bâtiment en façade Est de 5.34 m au lieu de 4.50 m.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement et peuvent être consultés à l'administration municipale, durant les heures d'ouvertures, jusqu'au 25 février 2013.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 25 janvier 2013 au 25 février 2013. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à l'administration municipale de Prêles, La Chaîne 2, 2515 Prêles, Prêles, le 25 janvier 2013

L'administration municipale

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE PRÊLES 2013



PLANNING FAMILIAL, CONSULTATION EN MATIÈRE DE GROSSESSE AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs. Une équipe médico-sociale vous accueille du lundi au vendredi, sur rendez-vous. • grossesse désirée ou imprévue. • contraception (remise de la "pilule du lendemain" • sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne / 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi, maison de paroisse

16h30 Culte de l'enfance à la Maison de paroisse

Samedi

9h Catéchisme 5e à la Maison de paroisse

Dimanche 27 janvier

10h : Culte oecuménique à Diesse

dans le cadre de la semaine de l'Unité des chrétiens

Un mini-bus se tiendra devant la Coop à 9h 30

Pas d'inscription préalable.

Mercredi

10h Recueillement à la salle Schwander

14h 30 Chœur du mercredi à la Maison de paroisse

Jedi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

14h30 Les Aïnés, « Sur le chemin de Compostelle », un voyage animé en images par Blaise Perrot.

La Blanche Eglise est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt 078 648 57 23

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 27. Januar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst. Mit Miriam Vaucher (Orgel), Pfr. Beat Allemant.

Amtswochen

17. bis 27. Januar: Pfr. Beat Allemant (032 315 11 39).

28. Januar bis 22. Februar: Pfrn. Brigitte Affolter

(078 623 34 35).

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 27 janvier

10h Culte à Diesse avec la participation de l'Eglise catholique /semaine de l'Unité des chrétiens.

Samedi 2 février

18h Messe à Diesse/ Présentation du Seigneur au temple

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin

- Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le premier jeudi du mois.

Important : du 14 février au 7 mars pas de messe à l'église paroissiale, mais à Mon Repos les mardis à 10h 30.

-Vendredi à l'église à 8h30 en principe le premier vendredi de chaque mois.

Caté en janvier

4^{ème} : le 25.01.13 de 15h30 à 16h30

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Semaine de l'Unité des chrétiens

Dimanche 27 janvier à 10h00 à Diesse, culte régional avec le trompettiste René Röthlisberger, invitation à la communauté catholique de La Neuveville

Dimanche 3 février

Dimanche 3 février culte à 10h00 animé par les catéchumènes de dernière année sur le thème "Chacun son tablier"

Entre Ciel et Terre

Prendre soin de soi, s'arrêter pour mieux se retrouver, se recentrer sur ce qui est essentiel, vivre un temps différent en écoutant une parole, en accomplissant un geste apaisant... Cette première rencontre "Entre Ciel et Terre" conduite par Mme Irène Cattin et M. Stéphane Rouèche aura lieu le mercredi 6 février à 20h00 à La Maison de paroisse. Cordiale bienvenue à chacune et chacun

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods : 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Luteschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 27 janvier

Nods : pas de culte. Diesse: Culte Oeucuménique. 10h. Semaine de l'unité. Transport vers l'église à 9h40.

Le 1^{er} mercredi du mois, de 9h. à 10h. "Méditation et prière". Le 3^{ème} mercredi du mois, "Rencontre et partage biblique", de 20h à 21h.15.

Permanence du pasteur

Mme Laurence Tartar : Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h, salle de paroisse, pour toutes demandes, entretien, préparation mariage, et baptême.

Visites à domicile

Sur demande, ou rendez vous. Lundi mardi, mercredi après midi. 14h à 17h30.

Urgences

Toute la semaine, du lundi au samedi. Téléphone : 079 904 16 84.

Informations : Pasteur

Mme Laurence Tartar. Téléphone: 032 751 70 82. Natel : 079 904 16 84. E.Mail : laurencetartar@gmail.com

Eglise adventiste de La Neuveville

9h15 : L'église à l'étude.

10h30 : Culte, pasteur : Denis Rosat

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Apéro partage dès 17h

Heure de Joie (5^{ème} et 6^{ème} année) de 19h00 à 21h00, chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

Dimanche 27 janvier

10h00 Culte avec Aline Marotta

- Culte de l'enfance: 3^{ème} à 6^{ème} année scolaire

- Explorateurs: 1^{ère} enfantine à 2^{ème} année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Jedi

Heure de Joie (7^{ème} à 9^{ème} année) de 18h00 à 20h00

Chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95/min).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE.

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE: Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME, Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Tél. 032 751 49 49,

Fax: 032 751 28 70, Courriel: laneuveville@jurabernois.ch.

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON.

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visite guidée sur demande. Renseignement :

Jura bernois tourisme, tel : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

CAFE THEATRE DE LA TOUR DE RIVE - La Neuveville.

Samedi 26.01.2013 à 20h30

Bergamote – humour

Vendredi 15.02.2013 à 20h30

Roger Jendly – chansons

Vendredi 01.03.2013 à 20h30

Mojo Bluesband

Samedi 16.03.2013 à 20h30

Gianmaria Testa – chansons

Vendredi 22.03.2013 à 20h30

Amis du Masque - théâtre

Samedi 23.03.2013 à 20h30

Amis du Masque - théâtre

Dimanche 24.03.2013 à 17h00

Amis du Masque - théâtre

